



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA  
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU VENDREDI 22 MARS 2019**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD**  
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

**AFFAIRE N° 27-20190322**

**BUDGET ANNEXE DE TRANSPORTS DE PERSONNES**  
**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux du mois de mars à neuf heures et vingt-cinq minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12<sup>ème</sup> km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 15 mars 2019, sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01-20190322 à l'affaire n° 10-20190322 puis de l'affaire n° 16-20190322 à l'affaire n° 49-20190322, y compris la motion n° 01-20190322) ainsi que de celle de Monsieur Patrick LEBRETON (de l'affaire n° 11-20190322 à l'affaire n° 15-20190322).

**NOTA :**

Nombre de conseillers  
en exercice : 48

Présents : 35  
Absents représentés : 07  
Absents : 06

**ETAIENT PRESENTS**

**- Commune du Tampon -**

André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01-20190322 à l'affaire n° 10-20190322 puis de l'affaire n° 16-20190322 à l'affaire n° 49-20190322, y compris la motion n° 01-20190322), Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Pierre ROBERT, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Albert GASTRIN, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Emmanuelle HOARAU, Anissa LOCATE, Daniel MAUNIER, Laurence MONDON, Rito MOREL, François ROUSSETY, Jessica SELLIER, Marcelin THELIS, Catherine TURPIN.

Colette FONTAINE, Jean-Jacques VLODY.

**- Commune de Saint-Joseph -**

Patrick LEBRETON, Harry MUSSARD, Blanche Reine JAVELLE, Henri-Claude HUET, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Christian LANDRY, Jean-Daniel LEBON (de l'affaire n° 01-20190322 à l'affaire n° 35-20190322, y compris la motion n° 01-20190322), Rose Andrée MUSSARD, Henri-Claude YEBO.

Alin GUEZELLO.

**- Commune de l'Entre-Deux -**

Isabelle PARIS-GROSSET, André DUPREY, Bachil VALY.

**- Commune de Saint-Philippe -**

Olivier RIVIERE, Clarita TURPIN.

**REPRESENTES-PROCURATION**

**- Commune du Tampon -**

Jacqueline FRUTEAU-BOYER (*représentée par Bernard PAYET*), José PAYET (*représenté par Albert GASTRIN*), Denise BOUTET TSANG CHUN SZE (*représentée par Emmanuelle HOARAU*).

**- Commune de Saint-Joseph -**

Gilberte GERARD (*représentée par Jean-Daniel LEBON*), Marie-Jo LEBON (*représentée par Axel VIENNE*), Marie-Andrée LEJOYEUX (*représentée par Rose Andrée MUSSARD*).

Priscilla PAYET (*représentée par Alin GUEZELLO*).

**ETAIENT ABSENTS**

**- Commune du Tampon -**

Monique BENARD-DESLAIS, Marie France RIVIERE.

**- Commune de Saint-Joseph -**

Jean-Daniel LEBON (*de l'affaire n° 36-20190322 à l'affaire n° 49-20190322*), Harry-Claude MOREL, Raymonde VIENNE.

Harry MALET, François RIVIERE.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**AFFAIRE N° 27-20190322**

<b>BUDGET ANNEXE DE TRANSPORTS DE PERSONNES</b>
<b>VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019</b>

Le Président rappelle que le vote du compte administratif 2018 a été approuvé avant le vote du budget primitif 2019. En conséquence, le résultat de l'exercice 2018 est reporté dans le budget primitif 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	17 580 000.00	17 499 871.55
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		80 128.45
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		17 580 000.00	17 580 000.00
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 458 002.75	1 058 735.26
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	279 997.25	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		1 679 264.74
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		2 738 000.00	2 738 000.00
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET		20 318 000.00	20 318 000.00

Toutes sections confondues, le total du budget primitif des transports s'élève à 20 318 000 €, dont 17 580 000 € en exploitation et 2 738 000 € en investissement.

Le détail par section est donné dans la suite de l'exposé aux membres du conseil communautaire.

**1. LA SECTION D'EXPLOITATION**

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 027 000.00		14 980 400.00	14 980 400.00	14 980 400.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 700 000.00		1 700 000.00	1 700 000.00	1 700 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	16 000.00				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	25 000.00				
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>16 768 000.00</b>		<b>16 680 400.00</b>	<b>16 680 400.00</b>	<b>16 680 400.00</b>
66	CHARGES FINANCIERES	48 000.00		42 000.00	42 000.00	42 000.00
87	CHARGES EXCEPTIONNELLES	297 000.00		59 000.00	59 000.00	59 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES	200 000.00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>17 311 000.00</b>		<b>16 781 400.00</b>	<b>16 781 400.00</b>	<b>16 781 400.00</b>
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	790 000.00		798 600.00	798 600.00	798 600.00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>790 000.00</b>		<b>798 600.00</b>	<b>798 600.00</b>	<b>798 600.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>18 101 000.00</b>		<b>17 580 000.00</b>	<b>17 580 000.00</b>	<b>17 580 000.00</b>
						+
D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION</b>						<b>17 580 000.00</b>

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 17 580 000 €.

Les principales dépenses de fonctionnement du budget annexe des transports de personnes sont composées :

- des charges de gestion courante, dont principalement :
  - . les marchés publics relatifs aux transports scolaires et périscolaires, pour respectivement 6 145 000 € et 400 000 €,
  - . le contrat de délégation de service public, dans le cadre duquel sont exploités les transports urbains sur le territoire des quatre communes membres, pour un montant de 7 900 000 €. Ce montant est en hausse de 200 000 € environ, faisant suite à l'avenant n° 5 qui formalise la mise en place de la navette de centre-ville de Saint-Joseph et la mise en place d'un service de transport à la demande, des personnes à mobilité réduite.
- des charges personnel : elles figurent au budget pour 1 700 000 € et sont stables par rapport à 2018 ;
- du remboursement des intérêts de la dette : 42 000 € ;
- des charges exceptionnelles : une somme de 59 000 € a été prévue pour parer à d'éventuelles charges exceptionnelles ;

- des dépenses d'ordre pour l'amortissement des équipements à hauteur de 798 600 €.

Les recettes d'exploitation comprennent essentiellement :

#### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDI	800 000.00		800 000.00	800 000.00	800 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	5 700 252.47		5 480 000.00	5 480 000.00	5 480 000.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	10 069 000.00		10 577 000.00	10 577 000.00	10 577 000.00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>16 569 252.47</b>		<b>16 857 000.00</b>	<b>16 857 000.00</b>	<b>16 857 000.00</b>
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 000.00		44 871.55	44 871.55	44 871.55
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>16 593 252.47</b>		<b>16 901 871.55</b>	<b>16 901 871.55</b>	<b>16 901 871.55</b>
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	598 000.00		598 000.00	598 000.00	598 000.00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>598 000.00</b>		<b>598 000.00</b>	<b>598 000.00</b>	<b>598 000.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>17 192 252.47</b>		<b>17 499 871.55</b>	<b>17 499 871.55</b>	<b>17 499 871.55</b>
						+
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						80 128.45
						=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION</b>						<b>17 580 000.00</b>
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT						200 600.00

- la participation des familles pour le transport scolaire pour 800 000 €;
- le versement transport (VT) pour 5 480 000 € ;
- la taxe sur les carburants de 1 075 000 € ;
- la DGD (dotation générale de décentralisation) et des subventions du Conseil régional pour le transport scolaire, pour 3 502 000 € ;
- La subvention de fonctionnement versée par le budget principal de 6 000 000 € (+ 500 000 € par rapport à 2018) ;
- Des produits exceptionnels à hauteur de 44 871 € correspondant à des pénalités sur marchés à recevoir (transport scolaire principalement) ;
- 598 000 € d'écritures d'ordre liées à l'amortissement des subventions d'équipement reçues.

Le report du résultat d'exploitation de 2018 de 80 128,45 € constitue une recette de fonctionnement de l'exercice 2019.

## 2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Total des opérations d'équipement	1 702 583.78	279 997.25	1 769 002.75	1 769 002.75	2 049 000.00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		1 702 583.78	279 997.25	1 769 002.75	1 769 002.75	2 049 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	88 000.00		91 000.00	91 000.00	91 000.00
<b>Total des dépenses financières</b>		88 000.00		91 000.00	91 000.00	91 000.00
4581	Total des opérations pour compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		1 790 583.78	279 997.25	1 860 002.75	1 860 002.75	2 140 000.00
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	599 000.00		598 000.00	598 000.00	598 000.00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		599 000.00		598 000.00	598 000.00	598 000.00
<b>TOTAL</b>		2 389 583.78	279 997.25	2 458 002.75	2 458 002.75	2 738 000.00

Les dépenses d'équipement s'établissent à 2 049 000 € et correspondent principalement à l'acquisition de bus adaptés aux personnes à mobilité réduite et au nouveau système de billetterie.

Les autres dépenses d'investissement correspondent au remboursement du capital de l'emprunt (1 M€ restant à rembourser au 31 décembre 2018), ainsi qu'aux recettes d'ordre pour l'amortissement annuel des équipements (598 000 €).

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			260 135.26	260 135.26	260 135.26
<b>Total des recettes d'équipement</b>				260 135.26	260 135.26	260 135.26
106	Réserves	636 061.29				
<b>Total des recettes financières</b>		636 061.29				
4582	Total des opérations pour compte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		636 061.29		260 135.26	260 135.26	260 135.26
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	790 000.00		798 600.00	798 600.00	798 600.00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		790 000.00		798 600.00	798 600.00	798 600.00
<b>TOTAL</b>		1 426 061.29		1 058 735.26	1 058 735.26	1 058 735.26
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						1 679 264.74
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)</b>						<b>2 738 000.00</b>
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					200 600.00	

Les recettes d'investissement sont constituées de d'investissement 2018 (+ 1 679 264,74 €), de subventions d'investissement pour 260 135 €, et de recettes d'ordre (amortissement du matériel pour 798 600 €).

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le budget annexe du service public des Transports de personnes 2019, voté chapitre par chapitre,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

### **DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Le Conseil,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions : Colette FONTAINE, Jean-Jacques VLODY),**

- **décide d'approuver le budget annexe du service public des Transports de personnes 2019, voté chapitre par chapitre,**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**

**Abstention : 02**

**Contre : 00**

**Pour : 40**

**POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le Président de la CASUD,**

**André THIEN AH KOON**

